

## 2S2C : Un rapport parlementaire pour un déploiement hors temps scolaire

5-7 minutes

« *Le 2S2C ne peut pas, en période normale, empiéter sur le temps scolaire* ». Présenté le 15 juillet devant la commission de l'éducation de l'Assemblée nationale, le rapport des députés Béatrice Descamps (UDI) et François Cormier-Bouligeon (LREM) a soulevé quelques réactions dans la majorité. Il montre que le déploiement du dispositif phare de JM Blanquer a touché très peu d'élèves, qu'il a augmenté les inégalités entre communes et qu'il ne peut devenir pérenne qu'en respectant le temps scolaire, alors même qu'il a été déployé par JM Blanquer sur ce temps.

### Un dispositif de fortune ou l'avenir de l'école ?



A l'origine du dispositif 2S2C, l'incapacité d'accueillir tous les élèves lors du déconfinement de mai 2020. Dans l'urgence il a fallu mettre en place des systèmes de garde des élèves qui ne pouvaient pas être accueillis dans les salles de classe. Et l'Education nationale a fait appel aux collectivités locales pour mettre en place des activités sur le temps scolaire.

Baptisée 2S2C par JM Blanquer, cette roue de secours est devenue dans sa communication la préfiguration d'une évolution de l'école. « Nous avons à penser une place supplémentaire du sport et de la culture à l'école », dit le ministre le 19 mai. « Une contrainte forte peut nous amener à une évolution positive car on avait déjà l'objectif de développer la place du sport et de la culture. Ce qui préfigure cela c'est le 2S2C ». Ces propos inquiètent les

professeurs d'EPS, d'éducation musicale et d'arts plastiques, qui voient des intervenants occuper leurs heures de cours. L'idée de confier aux collectivités locales ces enseignements semble s'imposer rue de Grenelle.

### **Un dispositif peu développé et inégal**

Le rapport de Béatrice Descamps et François Cormier-Bouligeon montre pourtant la modestie du dispositif. Seulement 2.5% des écoliers ont été concernés (167 051 élèves de 2940 communes) et 7685 collégiens.

Le rapport montre aussi que le dispositif a créé une nouvelle inégalité entre les communes. Seules celles qui avaient gardé un PEDT actif et qui avaient développé des activités périscolaires importantes, c'est-à-dire par exemple les communes fidèles à la semaine de 5 jours, supprimée par Blanquer, ont pu trouver les ressources humaines pour la mise en place du 2S2C. Le dispositif nécessite aussi des équipements sportifs et culturels que seules des communes importantes peuvent financer. Enfin le rapport souligne aussi l'insuffisance de l'aide de l'Etat : l'éducation nationale donne 110€ par journée pour un groupe de 15 élèves, alors que certaines heures d'intervention coutent 110€.

### **Réactions enseignantes**

« La communauté enseignante a également mal réagi, parfois, à la mise en place du dispositif, qui n'a pas pu faire l'objet d'une concertation poussée, notamment au plan pédagogique, eu égard au contexte dans lequel il s'est déployé », disent les rapporteurs.

« Cela a aussi contribué à faire ressurgir la crainte, souvent agitée, jamais avérée, selon laquelle l'éducation physique et sportive pourrait être remplacée. »

Des enseignants ont aussi émis des doutes sur l'honorabilité des intervenants. Le rapport affirme que tous ont été contrôlés mais dit en même temps que ce contrôle repose sur les déclarations des collectivités locales...

### **Quel avenir pour le 2S2C ?**

Pour l'avenir, les rapporteurs demandent que soit levée l'ambiguïté vis-à-vis des enseignements. « Le 2S2C ne peut pas, en période normale, empiéter sur le temps scolaire, qui doit être consacré aux enseignements, même si ceux-ci peuvent et doivent favoriser

l'intervention de personnes extérieures quand cela est pertinent et organisé par le corps enseignant lui-même. C'est une condition capitale, à notre sens, pour que le dispositif soit accepté de tous. Il faut ajouter à cela que ne doit pas être remis en cause l'enseignement de l'EPS et des matières artistiques par les professeurs des premier et second degrés », écrivent-ils.

Ils demandent aussi que soit garantie l'égalité des enfants, ce qui suppose une réflexion à l'échelle départementale. « Une année scolaire est a minima nécessaire pour penser et organiser cette éventuelle réforme en concertation avec tous les acteurs », disent-ils.

Ce rapport, rédigé par deux députées de la majorité, lève-t-il les ambiguïtés ? Lors de sa présentation devant la commission de l'éducation, deux députés LREM, Béatrice Piron et Céline Calvez, cette dernière très proche de JM Blanquer, sont intervenues pour demander le maintien du 2S2C sur temps scolaire, c'est-à-dire à la place des enseignements. Pour B Piron il faudrait l'institutionnaliser dans les écoles à grand effectif. C Calvez demande la liberté de faire des expérimentations du 2S2C sur temps scolaire.

Si le rapport de Béatrice Descamps et François Cormier-Bouligeon n'envisage le maintien du 2S2C qu'en accord avec les enseignants, dans la majorité l'idée d'une école allégée pour les pauvres est toujours là. JM Blanquer vient d'ailleurs de l'adopter en proposant dans les collèges aux élèves faibles de prendre 5 heures hebdomadaires aux autres enseignements pour ne faire que du français et des maths. Promettre plus de culture et de sports tout en réduisant les enseignements aux « fondamentaux » aboutit à une même politique.

### **François Jarraud**

[Le rapport](#)

[Blanquer : le 2s2c avenir de l'école](#)

[Les conseillers pédagogiques contre le 2s2c](#)

[2s2c quel avenir pour l'élève ?](#)